

Beurre : Frais 15 à 16c ; Marchand 12 à 13c ; Beurreries, 15½ à 16c ; œufs 9 à 9½c ; Fromage ; 6½ à 6¾c en gros. Sucre du pays 3½ à 4c.
Allumettes : Dominion, \$2.25 à \$2.50.
Huile de charbon : 13 à 13½c.
Raisins : Valence, 6c à 7c ; Californie, 7½c à 8c ; Sultana, 9c à 10c ; C. Cluster, \$2.20 ; Imp. Cabinet, \$2.20.
Tabac Canadien : En feuilles, 20 à 22c ; Walker wrappers, 25c ; Kentucky, 25c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

La semaine a été tranquille ; tout paraît à la baisse. La farine a faibli encore quelque peu. Le foin est aussi à très bas prix vu la perspective d'une récolte abondante. La demande est faible, la collection aussi.

Farines (en poches) : Fine \$1.85 à \$1.75 ; Superfine, \$1.90 à \$2.00 ; Extra, \$2.05 à \$2.10 ; Patent, \$2.30 à \$2.35 ; S. Rolier, \$2.20 à \$2.30 ; Forte à levain, \$2.50 à \$2.60.

Lard : Short Cut, \$16.75 ; Clear, \$17.00.
Saindoux : Pur, en seaux, \$1.75 à \$1.90 ; Composé, \$1.20 à \$1.35 ; en chaudière, 7 à 8c.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 36 à 37½c ; do Province, 34 à 35c ; Orge, 50c ; Son, 65c ; Gruau, \$2.00 à \$2.10 ; Pois, 80c ; Fèves, \$1.10.

Sel : En magasin, 40c ; fin, ½ de sac, 28 à 30c ; gros sac, \$1.10.

L'attention du monde commercial est attirée sur le fait suivant. Depuis que la loi est venue troubler la quiétude de tant de gens qui, après avoir fait faillite, se mettaient à l'abri de leurs créanciers en formant des sociétés nominales ou réelles ; depuis, disons-nous que la loi permet au créancier d'atteindre celui des associés qui est son débiteur et de

saisir sa part ; voici ce qui se fait fréquemment à Québec : si, par exemple, c'est le mari qui est ainsi endetté, et s'il a un contrat de mariage qui stipule séparation de biens d'avec sa femme, le tour est facile à jouer ; c'est la femme qui enregistre une déclaration qu'elle entend faire commerce sous le nom de Le mari continue à gérer les affaires, c'est-à-dire qu'il fait tout, gagne l'argent, etc. ; mais comme il n'est que l'agent non salarié de sa femme, tous les profits du négoce vont à celle-ci, et les créanciers en sont pour leurs frais.

Comme cette stipulation de séparation de biens ne se trouve pas dans tous les contrats, il se rencontre des avocats complaisants qui, moyennant finances, font les procédures légales et obtiennent de la cour la séparation désirée.

C'est une industrie payante pour certains bureaux par le temps qui court. Si l'on n'y met bon ordre, il y aura bientôt une proportion notable de femmes qui, sans aptitudes, du reste, sans travail, ni capitaux, feront commerce sous le nom de leurs maris. Tôt ou tard, cet état de choses produira des complications dans les affaires. Le fait est que le temps est venu pour les fournisseurs de gros dans n'importe quel genre de négoce, de prendre de grandes précautions, s'ils ne veulent être les victimes de cette espèce d'exploitation.

Une maison de nouveautés en gros en a fait récemment, devant les tribunaux civils, une expérience qui a dû lui coûter plus de mille dollars.

D'après une décision récente de la Cour de Police de Québec, les boissons contenant un pour cent ou moins d'alcool sont rangées parmi les liqueurs de

tempérance et pourront être vendues sans contravention à la loi des licences. Une jurisprudence analogue existait déjà dans le district de Montréal, mais elle est nouvelle à Québec. Elle va avoir pour conséquence d'activer considérablement le commerce des *hop bitters*, *hop tonics*, *hope brevages*, etc., qui se vendent à la manufacture à raison de 60c la douzaine de bouteilles, et se détaillent le plus souvent à raison de 5c le verre, avec une moyenne de trois verres à la bouteille. Comme la couleur du liquide est la même que celle de la bière, comme la forme, la dimension et la couleur de la bouteille sont identiques, comme les étiquettes sont un trompe-l'œil, il s'ensuit que le public de notre district, par sentence du tribunal, va désormais être plumé légalement. C'est un beau résultat.

L. D

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 28 (9 juil. 1893). 10 Voyage d'un Congrès en Russie, par Madame Stanislas Meunier. — 20 A travers le monde : Le musée San Martino à Naples, par H. Berthe. — 30 Civilisations et religions : La guerre et l'Amérique (Lettre des États-Unis), par M. Othon Greppe. — 40 Missions politiques et militaires : Les morts de Sikasso, Ned Noll. — 50 Aux pays inconnus : Explorations d'inois dans les terres arctiques. — Comment atteindre le Pôle ? Opinion de Nansen. — 60 A travers la nature : La phrase : Voir Naples et mourir. — 70 Livres et car. es. — 80 Les revues étrangères : Les chemins de fer de l'Asie (Dutsche kolonialzeitung).

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

TABACS A CIGARETTES

LE CAPORAL

(SUN CURED VIRGINIA)

10ms — 12ms

Les
avez-vous
en
stock ?

COUNT DUFFERIN

(TABAC VIRGINIE)

12ms

Les Fumeurs en disent le plus grand bien.

DEMANDEZ ECHANTILLONS ET PRIX. DITES QUE VOUS

AVEZ VU CETTE ANNONCE DANS "LE PRIX COURANT."

B. HOUDE & CIE

Les plus grands manufacturiers de
Tabacs coupés et en poudre du Canada.

...QUEBEC